



Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

17 DEC. 2009

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2009**

Nombre de membres en exercice	43
Nombres de membres présents	23
Nombres de suffrage exprimés	27
VOTE	Pour : 27
	Contre : 0
	Abstention : 0
Date de Convocation	17 novembre 2009

MAIRIE DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE
Canton de la République N° 1
LE 9 - DEC. 2009

DELIBERATION N°CC. 08-109// 2009 PORTANT APPROBATION DU CONTRAT DE BAIE DE FORT-DE-FRANCE

Présidence : Monsieur Pierre SAMOT

L'an Deux Mille Neuf et le vendredi 27 novembre à 16 Heures 00, s'est réuni dans la Salle des délibérations de la Ville du Lamentin sur convocation individuelle en date du 17 novembre 2009 adressée à chacun de ses membres, le Conseil Communautaire de la C.A.C.E.M.

ETAIENT PRESENTS :

SAMOT
LEITCHIMY
CLEMENCE
ZOBDA
DERNE
MORIN
GERVINET
CONCONNE

Pierre
Serge
Luc
David
Fred
Simon
Henri
Catherine

Président
1^{er} Vice Président
2^{ème} Vice Président
4^{ème} Vice Président
6^{ème} Vice Président
7^{ème} Vice Président
9^{ème} Vice Président
10^{ème} Vice Président

VILLE DE FORT-DE-FRANCE

LAGUERRE
VEDERINE
LARGEN

Didier
Antoine
Judes

délégué communautaire
délégué communautaire
délégué communautaire

VILLE DU LAMENTIN

EDMOND-MARIETTE
LABORIEUX
BRIGHTON
LEDOUX
TUNORFE

Philippe
Judith
Alex
Luc
Claire

délégué communautaire
délégué communautaire
délégué communautaire
délégué communautaire
délégué communautaire

VILLE DE SCHOELCHER

GARON
GONIER
JANVIER
ABAU
HENRI

Marie
Emile
Sainte-Clair
Martine
Théodore

délégué communautaire
délégué communautaire
délégué communautaire
délégué communautaire
délégué communautaire

VILLE DE SAINT-JOSEPH

JOISIN
PETIT

Marie - Yolène
Claude- Henri

délégué communautaire
délégué communautaire

ABSENTS EXCUSES :

JEANNE-ROSE
MICHAUX
SINOSA
LIDAR
PACQUIT
MILIA-DERSON
BÉLFAN
THODIARD
CYPRIA
NAYARADOU
BALTEDE
JABOL
HAJJAR
VETRO
MANIN
MARTIN
JOSEPH-MONROSE
MARIE-LUCE
NAPOLY
GOLVAT

Athanase
Charles-Henri
Alfred
Patricia
Yvon
Patricia
Brunette
Frantz
Alex
Jacob
Joseph
Jean-Claude
Johnny
Claudie
Josette
Jean-Luc
Christina
Miguel
Raymond
Agnès

3^{ème} Vice Président
5^{ème} Vice Président
8^{ème} Vice Président
11^{ème} Vice Président
délégué communautaire
délégué communautaire

PROCURATIONS :

MM. JEANNE-ROSE Athanase, THODIARD Frantz, JABOL Jean-Claude et MANIN Josette avaient donné procuration à MM. MORIN Simon, CONCONNE Catherine, Antoine VEDERINE et BRIGHTON Alex pour voter en leurs lieux et place au cours de la présente séance.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION des membres de l'Administration communautaire.

Monsieur Alex BRIGHTON est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

CONTRAT DE BAIE DE FORT-DE-FRANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-1 à 5211-11,
- Vu la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la Coopération Intercommunale,
- Vu l'arrêté préfectoral n°003197 en date du 27 décembre 2000 portant création de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique,
- Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 11 avril 2008 portant renouvellement des membres de la Communauté, désignation du Président et des Vice Présidents,
- Considérant le rapport du Président,

« **Objet** »

La présente note a pour objet de présenter le Contrat de la baie de Fort-de-France et son état d'avancement aux membres du Conseil Communautaire, et recueillir leur avis sur le Contrat et sur les orientations 2010 pressenties pour le programme d'actions.

Exposé

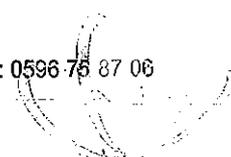
Le Contrat de la baie de Fort-de-France vise à maintenir la qualité des eaux et des écosystèmes de la baie, ainsi que des cours d'eau qui s'y déversent, lorsque cette qualité est satisfaisante, ou à la restaurer le cas échéant. Grâce à une démarche volontaire et partenariale, il permet aux différents acteurs de la Baie et de son bassin versant de définir ensemble un programme d'actions sur 5 ans permettant d'atteindre l'objectif ou de s'en rapprocher.

Aire du Contrat de la baie de Fort-de-France :

- la baie de Fort-de-France (70 km²), avec un linéaire côtier de 50 km, et son bassin versant (345 km²)
- une population concernée de 290 000 hab., soit plus de 70 % de la population de l'île
- 16 communes et 3 structures intercommunales (CCNM, CACEM, CAESM).

Quelques étapes clefs :

- ☞ 30 mai 2006 : agrément du dossier de candidature par le Comité de bassin
 - ☞ 22 novembre 2006 : création du Comité de baie par arrêté préfectoral (44 membres) ; la CACEM est la structure porteuse du contrat pour le compte du Comité de baie.
 - ☞ 19 juin 2009 : agrément du dossier définitif par le Comité de bassin.
 - ☞ 15 septembre 2009 : mise en place de la Cellule d'animation.
 - ☞ (oct. 2009 – fév. 2010), la cérémonie de signature est prévue pour le premier trimestre 2010.
- Les enjeux sur lesquels il convient d'agir pour rétablir la qualité des eaux de la baie sont :
- **L'hypermédimentation et l'envasement** de la baie, ainsi que l'état des récifs coralliens ;
 - **la qualité des eaux littorales et la lutte contre la pollution bactériologique, organique et chimique des eaux de la baie et des cours d'eaux du bassin versant.**
- Pour répondre à ces enjeux, le programme d'une soixantaine d'actions se décline en 7 thèmes :



- **A. Assainissement des eaux usées domestiques - B. Assainissement des eaux pluviales urbaines - C. Pollutions industrielles, artisanales et portuaires - D. Pollutions phytosanitaires - E. Erosion / Aménagement de l'espace rural - F. Milieux aquatiques - G. Pilotage et suivi du contrat de baie.**

- **Après une phase d'obtention des accords officiels des collectivités et partenaires institutionnels**

Programmation prévisionnelle 2009 - 2010

Enx	Cod	Act. à présenter (à soumettre au Comité de Baie)	Montant (label)	Montants (buv) (autres sources)	Inté
A		Environ 1/3 du programme entamé : diagnostics des réseaux d'assainissement, réhabilitation des réseaux défectueux, équipement de postes de relevage, remise aux normes de stations d'épuration...		SICSM, ODYSSI	X
B	B1.1	Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales	1 500 000 €	Comm. : Fort-de-France, Le Lamentin, Schoelcher, Ducos et Rivière-Salée	
C	C1.2	Etude diagnostique préalable aux audits environnementaux des zones d'activités industrielles, artisanales et portuaires	20 000 €	CCIM, CACEM	
	C1.3	Audits environnementaux sur les sites d'activités industrielles, artisanales et commerciales	20 000 €	CCIM, CACEM	
	C1.4	Audits environnementaux des activités portuaires	20 000 €	CCIM, CACEM	
	C4.1	Plan de curage et de gestion des matériaux de dragage	50 000 €	Département, CACEM, CCIM	
D		Plan Banane durable 2013-2018, Agrément du CTC5 pour les essais P/E (Bonnes pratiques d'expérimentation), Certification EUREPGAP®, Plan Chlordane,...		Groupements de Producteurs	X
	D2.1	Réaliser des diagnostics d'exploitation pesticides	50 000 €	Agriculteurs	
	D3.1	Plans de désherbage communaux	20 000 €	Communes	
E	E3.1	Diagnostic du risque érosif à l'échelle du parcellaire	60 000 €	Communes, intercomm., Région	
F	F1.1	Définition d'une structure porteuse des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau	12 000 €	CACEM ou DIREN	
	F1.6	Réaliser des diagnostics sur les ouvrages hydrauliques	70 000 €	DIREN, Région	
	F2.3	Modélisation hydrosédimentaire de la baie	120 000 €	Département, CACEM	
G	G1.1	Cellule d'animation et de gestion du contrat de baie (montant annuel)	100 000 €	CACEM	X
	G2.1	Définition du réseau de suivi à mettre en place dans le cadre du Contrat de Baie	50 000 €	CACEM / DIREN	X
	G2.2	Suivi de l'état de santé des peuplements coralliens de la baie	Onema	CACEM	
	G2.3	Suivi des paramètres hydrologiques des eaux marines de la baie	22 000 €	CACEM	
	G2.4	Suivi de la contamination des sédiments et des organismes vivants par les micropolluants	A définir	CACEM	
	G2.5	Suivi hydrobiologique de quelques cours d'eau du bassin versant de la Baie de Fort-de-France	A définir	CACEM, CAESM, Département	
		Actions prioritaires retenues en 2009	2 500 000 €		
		non financés, et les autres en cours de lancement			

Légende : Actions définies comme prioritaires en 2009

Avis des Commissions Eau & Assainissement et Environnement & Energies Renouvelables
Les membres de la commission mixte, réunis le 03 novembre 2009 ont émis un avis favorable sur les orientations pressenties pour le programme d'actions 2010.

Ils ont insisté sur l'importance d'une mobilisation politique forte des élus de la CACEM en premier lieu autour du Contrat de Baie, mobilisation qui passe par une prise de conscience forte des élus et de la population.

Ils indiquent que la difficulté principale de ce projet réside dans la multiplicité des acteurs et des partenaires.

Avis du Bureau Communautaire

Les membres du Bureau Communautaire, réunis le 09 novembre 2009, ont émis un avis favorable sur les orientations pressenties pour le programme d'actions 2010.

Ils ont insisté sur la nécessité d'évaluer les actions mises en œuvre, afin d'en mesurer l'impact sur la baie, et ajuster les programmes en conséquence.

Proposition

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à se prononcer sur le Contrat de la baie de Fort-de-France et le programme d'actions pressenti pour l'année 2010 (soumis à une validation annuelle). ».

Après Délibération, DECIDE à l'Unanimité,

D'approuver le Contrat de baie de Fort-de-France et le programme d'actions pressenti pour l'année 2010, tels que présentés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Fort-de-France, le

07 DEC. 2009



Le Président

Pierre SAMOT

AFFICHÉ LE

11 DEC. 2009